

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA

CHANGEMENT DU LIEU
D'UNE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC
aux personnes et organismes sur le territoire
de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

Avis public vous est donné par le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, Frédérick Michaud, conformément aux articles 145.1 et 434 du *Code municipal du Québec*, relativement au changement du lieu de la séance ordinaire de la MRC prévue le **mercredi 30 mars 2022 à 19h00**.

La séance aura lieu à l'adresse suivante :

Pavillon du Mont Arthabaska
100, chemin du Mont-Arthabaska
Victoriaville (Québec) G6S 0N4

Cette séance sera tenue en public. Prenez note que les mesures sanitaires applicables aux rassemblements intérieurs seront appliquées tel que prescrit par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Donné à Victoriaville, ce 14 mars 2022

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



Frédérick Michaud, M.Sc.